

JÉRÉMY JOLY PUBLIÉ LE 19/10/2020

L'association a décidé d'adjudger des prix très particuliers à plusieurs communes de l'Hexagone pour différentes raisons.



C'est un titre pour lequel les communes de France ne devraient pas vraiment se faire une compétition acharnée. Aux antipodes du label décerné par l'association "Les Plus Beaux Villages de France", il faut compter avec les "Prix de la France moche". Imaginé par l'association Paysages de France, ils visent à mettre en évidence l'action des communes qui usent et abusent des panneaux publicitaires au point d'impacter le patrimoine local ou encore de représenter une véritable nuisance visuelle.

Quatre catégories ont été imaginées pour cette édition 2020. Dans le prix du "fleurissement publicitaire", c'est la ville d'Alès dans le Gard qui remporte la palme. La commune a su, selon l'association, "exploiter une belle perspective qui laissait un peu trop de place aux espaces verts". Dans la catégorie "mise en valeur" du patrimoine, c'est la commune d'Aubenas dans l'Ardèche qui est "récompensée". Avec ironie, l'association souligne le contraste entre le château du XIIIe siècle, classé aux monuments historiques qui "donne un air vieillot" et les "nombreux dispositifs colorés disposés au gré des rues" qui "apportent une touche de modernité".

La ville de Saint-Jean-la-Ruelle, aux portes d'Orléans dans le Loiret, est primée pour sa "triste banalité". Le jury souligne la capacité de la commune à imiter "ce qui se fait... partout". Enfin, Saint-Germain-du-Puy, dans le Cher, reçoit le prix spécial pour l'ensemble de son œuvre. L'association note ainsi la capacité à accumuler les "panneaux publicitaires, enseignes, poteaux et autres lampadaires" jusqu'à en rendre invisibles les panneaux de signalisation. Paysages de France regrette toutefois qu'il demeure "quelques mètres carrés vierges de toute installation".